

TRANSPORTS SANITAIRES D'OCCITANIE

SAS au capital de 3.557.534 euros

Siège social : 50 rue Charles Gide

34670 BAILLARGUES

835.010.356 RCS MONTPELLIER

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 JUIN 2026

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DÉCEMBRE 2025

DEUXIEME RESOLUTION

Les comptes de l'exercice écoulé se traduisent par un résultat bénéficiaire de 641.877 euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice	641.877 euros
------------------------	---------------

Affectation :

A la réserve légale :	32.093 euros
Aux poste Autres Réserves :	609.784 euros

A l'issue de cette affectation, le poste Réserve légale sera porté à 104.965 euros et le poste Autres réserves à 1.994.365 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a jamais été distribué de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Olivier CONSTANTIN

certifié conforme

①

BILAN - ACTIF

N° 2050-SD 2026

Olivier CONSTANTIN

Désignation de l'entreprise : Transports Sanitaires d'Occitanie		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12			
Adresse de l'entreprise 50 Rue Charles Gide 34670 Baillargues		Durée de l'exercice précédent * 12			
Numéro SIRET* 83501035600011		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/12/2025			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	13 845 360
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 641
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW	
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	CT
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU	CV	
	Créances rattachées à des participations		BB	BC	
	Autres titres immobilisés		BD	BE	
	Prêts		BF	BG	
	Autres immobilisations financières *		BH	BI	
	TOTAL (II)		BJ	BK	5 907 650 17 126 5 890 524
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
En cours de production de biens			BN	BO	
En cours de production de services			BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis			BR	BS	
Marchandises			BT	BU	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	70 246
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 573 745
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	222 731	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	989	
	TOTAL (III)	CJ	CK	4 940 663	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	10 848 313 17 126 10 831 187	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2026

Désignation de l'entreprise		Transports Sanitaires d'Occitanie		Néant ☐	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :		DA	3 557 534	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	72 872	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	DG	1 384 581	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	641 877	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	29 620	
	TOTAL (I)		DL	5 686 484	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	6 067	
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	4 062 402	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	897 573	
	Instruments financiers à terme		D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	113 243	
	Dettes fiscales et sociales		DY	65 234	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	185	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	5 144 703		
Écart de conversion passif et différences d'évaluation *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				10 831 187	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Dont	Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 141 276	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(3)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

N° 2052-SD 2026

Désignation de l'entreprise : Transports Sanitaires d'Occitanie							Néant ☐ *	
		Exercice N					Total	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	182 700	FB		FC	182 700	
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	337 000	FH		FI	337 000	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	519 700	FK		FL	519 700	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)					FP		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	23	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	519 723
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	219 938
Variation de stock (marchandises)*					FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(3 095)		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	105 282		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 864		
Salaires et traitements*					FY	130 913		
Cotisations sociales (10)					FZ	59 926		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		- dotations aux amortissements*					GA	
		Sur immobilisations	- dotations aux dépréciations				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI			
Autres charges (12)					GE	1 677		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	519 505		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	218		
opérations en commun		Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	675 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	111 191	
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		
Total des produits financiers (V)					GP	786 191		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	152 636	
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	152 636	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	633 555		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	633 773		

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2026

Désignation de l'entreprise		Transports Sanitaires d'Occitanie		Néant ☐		
				Exercice N		
Produits exceptionnels (7)		(VII)		HD		
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7)		(VIII)		HH	8 563	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(8 563)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)		HK	(16 667)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 305 914	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	664 037	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	641 877	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	- Crédit - bail mobilier *			HP	
		- Crédit - bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)			HX	
	(6ter)	- amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)			RC	
		- amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)			RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles			A8	
		dont cotisations facultatives Madelin		A10		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Caractéristiques des comptes

Les comptes annuels de l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 font ressortir :

- Un chiffre d'affaires de 519 700 €
- Un bénéfice de 641 877 €
- Un total de bilan de 10 831 187 €

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34065 MTP Cadex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

2. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur susceptible d'avoir une incidence sur les comptes annuels n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

3. Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de la société ont été établis conformément aux règles comptables françaises, suivant les prescriptions du règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du changement de plan comptable lié à la première application du règlement ANC n° 2022-06,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable

Changement de méthode comptable

Le changement de réglementation comptable lié à la première application du règlement ANC n° 2022-06 est constitutif d'un changement de méthode comptable dont les principaux effets sont les suivants :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel, recentrée sur les opérations non récurrentes, inhabituelles et significatives ;
- la suppression de la technique de transfert de charges, les produits et charges correspondants étant désormais comptabilisés directement dans les comptes appropriés selon leur nature ;

SAS TRANSPORTS SANITAIRES D'OCCITANIE **Exercice clos le 31/12/2025**

- la modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature, afin notamment d'assurer la cohérence avec les nouvelles rubriques des états financiers ;
- refonte des modèles d'états financiers (bilan, compte de résultat et annexes), intégrant de nouvelles rubriques et une présentation plus lisible de l'activité et de la performance.

Au cours de l'exercice, le plan comptable de l'entreprise a donc été modifié afin de refléter les évolutions réglementaires et les besoins spécifiques de gestion avec notamment la nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression des comptes de transferts de charges.

Modalités de première application et comparabilité (Exercice 2024)

Conformément aux dispositions transitoires, ce changement est appliqué de manière prospective à compter du 1er janvier 2025.

Par conséquent :

Absence de retraitement du résultat 2024 : Les comptes de l'exercice précédent présentés à titre comparatif n'ont pas été retraités selon les nouvelles méthodes de comptabilisation. Le résultat net de l'exercice 2024 reste inchangé. Par exemple, les produits et charges qualifiés d'exceptionnels en 2024 n'ont pas été reclassés au regard de la nouvelle définition.

· Reclassements de présentation : La colonne 2024 a fait l'objet de reclassements pour assurer la conformité avec les nouveaux modèles d'états financiers obligatoires.

- Les principaux reclassements opérés sur la colonne 2024 sont les suivants :

- o Les charges et produits exceptionnels de l'exercice 2024 ont été regroupés respectivement sur les lignes « Charges exceptionnelles » (8 677 €) et « Produits exceptionnels » (2 460 €).

- o Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, les immobilisations en cours sont désormais regroupées avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;

- o Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est désormais intégrée parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».

Impacts sur l'exercice clos (Exercice 2025)

L'application de la nouvelle réglementation comptable issue de l'entrée en vigueur du règlement ANC n° 2022-06 au cours de l'exercice 2025 n'a pas conduit à des changements par rapport aux méthodes appliquées antérieurement.

SOP CAZES - GOODYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rv3 Leon Blum
34906 ATP Cedex 2
Tél : 04 67 20 20 20
@ : sopcazes@goodyn.com

4. Identité de la société consolidant les comptes annuels et identité de la société tête de groupe de l'intégration fiscale

Les comptes de la **SAS Transports Sanitaires d'Occitanie** et de ses filiales sont consolidés dans les comptes de la **Holding Oc Santé** et de la **Holding Clinipôle** à hauteur de leurs participations respectives **soit 50% chacune**.

La **SAS Transports Sanitaires d'Occitanie** occupe la tête l'intégration fiscale mise en place à compter du 01/01/2019. Elle est ainsi seule redevable de l'impôt sur les bénéfices pour l'ensemble du groupe fiscalement intégré.

5. Actif immobilisé

Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur cout d'acquisition en intégrant les frais nécessaires à leur mise en service le cas échéant.

Elles sont constituées principalement par des licences de logiciels amorties sur 12 mois prorata temporis et des frais de constitution du site Internet amortis sur 3 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à leur mise en service.

Evaluation des titres immobilisés

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour le coût d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque participation est appréciée sur la base :

- Des capitaux propres de la filiale et des perspectives d'avenir
- De multiples de chiffre d'affaires
- Des agréments détenus

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34065 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

Exercice clos le 31/12/2025

Immobilisations - Ventilation des diminutions
Ventilation des diminutions
Transports Sanitaires d'Occitanie

DESIGNATIONS	Ventilations destination		Sécherie	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	De porte à porte	Voirie et voirie résident		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Placements en valeurs mobilières				10 400
Autres immobilisations financières				12 300
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions et aménagements				
Concessions et droits d'usage				
Autres immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Marques, brevets, droits de propriété industrielle				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Placements en valeurs mobilières				
Autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions et aménagements				
Concessions et droits d'usage				
Autres immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Marques, brevets, droits de propriété industrielle				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Placements en valeurs mobilières				
Autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions et aménagements				
Concessions et droits d'usage				
Autres immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Marques, brevets, droits de propriété industrielle				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Placements en valeurs mobilières				
Autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions et aménagements				
Concessions et droits d'usage				
Autres immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Marques, brevets, droits de propriété industrielle				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Placements en valeurs mobilières				
Autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions et aménagements				
Concessions et droits d'usage				
Autres immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Marques, brevets, droits de propriété industrielle				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Placements en valeurs mobilières				
Autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions et aménagements				
Concessions et droits d'usage				
Autres immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Marques, brevets, droits de propriété industrielle				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Placements en valeurs mobilières				
Autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions et aménagements				
Concessions et droits d'usage				
Autres immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Marques, brevets, droits de propriété industrielle				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Placements en valeurs mobilières				
Autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions et aménagements				
Concessions et droits d'usage				
Autres immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Marques, brevets, droits de propriété industrielle				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Placements en valeurs mobilières				
Autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions et aménagements				
Concessions et droits d'usage				

[illegible]

Amortissements

Transportation Statistics of Occurrences

[illegible]

Les éléments d'actifs font l'objet de plans d'amortissement linéaires déterminés selon la durée d'utilisation estimée du bien

Licences Logiciels	12 mois
Frais création site Internet	3 ans
Matériel informatique	3 ans

c. Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé

i. Filiales et participations :

SOCIETE	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE CAPITAL	QUOTE PART DU CAPITAL DETENU	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIES	CAUTIONS ET AVAL DONNES	CHIFFRE D'AFFAIRE 2025	RESULTAT NET 2025	DIVIDENDES ENCAISSES
				BRUTE	NETTE					
SOP SOUT'FAL	2000	110 827	5%	55 407	55 407	10 000		5 053 30	3 742	30 000
SO	1000	50 413	10%	27 703	27 703	10 000		1 026 20	3 742	10 000
SOP FOLLICULUS	1000	50 413	10%	27 703	27 703	10 000		4 971 80	1 026	30 000
SOP SOUT'FAL	2000	110 827	5%	55 407	55 407	10 000		1 026 20	3 742	10 000
SOP SOUT'FAL	2000	110 827	5%	55 407	55 407	10 000		1 026 20	3 742	10 000

6. Actif circulant

a. Stocks : non applicable

b. Créances

i. Dépréciation des créances

Lorsque créances font l'objet de difficultés avérées de recouvrement, elles sont alors dépréciées par voie de provision

ii. Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres et subfinancements financiers			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	20 041	20 041	
Créances représentant des titres créés ou remis en garantie			
Personnes et comptes rattachés			
Personnes morales et autres organismes sociaux	1 022	1 022	
État, Impôts ou les bénéficiaires	60 167	60 167	
État - Taxes sur la valeur ajoutée	10 155	10 155	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Clients			
Autres établissements	4 416 754	4 416 754	
Dettes diverses	60 812	60 812	
TOTAL de l'actif circulant :	4 612 025	4 612 028	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	251	251	

c. Disponibilités

i. Evaluation et dépréciation des valeurs mobilières de placement

SOP DAZES - GODDY
Experts - Comptables
Comptables aux Comptes
500, rue L. Bon Glum
24000 MTP Caden 2
Tél : 04 67 20 20 20
@ : sop@opdaz.com

Non applicable

1.1.1. Disponibilités en euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont évaluée pour leur valeur nominale

7. Capitaux propres

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	3 557 534	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 557 534	1

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	3 557 534 €				3 557 534 €
Réserve légale	37 433 €	35 439 €			72 872 €
Autres réserves	711 241 €	573 340 €			1 384 581 €
Résultat de l'exercice	703 779 €	706 773 €	641 877 €		641 877 €
Provisions réglementées	21 057 €			8 563 €	29 620 €
Total des capitaux propres	5 036 044 €	1 315 552 €	641 877 €	8 563 €	5 686 484 €

SCP CAZES - GODDYN

Experts-Comptables
Cofinanciers des Comptes
Sociétés à Responsabilité Limitée
34000 NÎMES Cedex 2
Tél : 04 67 20 20 26
@ : c@cazes-goddyn.com

9. Produits à recevoir et charges à payer

Produits à recevoir : néant

Les charges à payer relatives aux intérêts sur comptes courants des filiales s'élèvent à 20 433 €.

10. Compte de résultat

10.1 Charges exceptionnelles : 8 563 € de dotations aux amortissements dérogatoires concernant des frais d'acquisition de titres.

11. Honoraires des commissaires aux comptes

Exercice N	Honoraires du Commissaire aux comptes
Commissariat aux comptes, certification des comptes	10 000 € HT
Services autres que la certification des comptes (SACC)	
Total honoraires d'audit	10 000 € HT

12. Informations relatives à la fiscalité

- Ventilation du montant global des impôts sur le bénéfice entre le résultat courant et le résultat exceptionnel : **non significatif**

Intégration fiscale :

- Le groupe fiscalement intégré comprend les sociétés suivantes au 31/12/2025

- Sarl Ambulances Saint Jean
- Sarl Ambulances Etoile Nazon
- Sarl Ambulances Abri
- Sarl Ambulances Blanc Fargeon
- Sas ABC Transports
- Sarl Ambulances La Clermontaise

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
609, Rue Jean Blum
34065 Montpellier Cedex 2
Tél : 01 87 20 20 20
@ : ca@cazes-goddyn.com

- Chaque société inscrit dans ses comptes sociaux la charge d'Impôt Société comme si elle était imposée séparément. L'économie éventuelle d'Impôt Société est inscrite dans les comptes de la société tête de Groupe et est conservée par elle.

13. Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Les transactions effectuées avec les sociétés liées ont été conclues aux conditions normales.

14. Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

Aucune opération n'a été réalisée avec les dirigeants

15. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

15.1 Engagements financiers donnés ou reçus :

Cautions reçues de SA Oc Santé et de Sarl Holding FCP afin garantir des emprunts souscrit auprès de la SG Courtois :

Capital restant dû au 31/12/2025 = **1 240 474 €**

- **Cautions reçues** de SA Oc Santé afin garantir un emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole du Languedoc :

Capital restant dû au 31/12/2025 = **1 432 383 €**

- **Cautions reçues** de SA Oc Santé afin garantir un emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole du Languedoc :

Capital restant dû au 31/12/2025 = **623 718 €**

- **Nantissement** des titres de la société Etoile Nazon au profit de la SG Courtois afin de garantir un emprunt :

Capital restant dû au 31/12/2025 = **444 968 €**

- **Nantissement** des titres de la société Clermontaise au profit de la SG Courtois afin de garantir un emprunt :

Capital restant dû au 31/12/2025 = **440 474 €**

- **Nantissement** des titres de la société ABC Transports au profit du Crédit Agricole du Languedoc afin de garantir un emprunt :

Capital restant dû au 31/12/2025 = **1 432 383 €**

15.2 Engagement pris en matière de crédit-bail : non applicable

15.3 Engagements en matière de pension et retraite

Les engagements d'Indemnités de Fin de Carrière s'élèvent à **11 676 €** au 31/12/2025. Ils ne sont pas comptabilisés.

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite et les charges sociales afférentes calculés avec les variables suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.96% (taux IBOXX Corporate AA)
- Revalorisation des salaires : 0.50%
- Charges patronale 30%
- Taux de turn over fort
- Table de mortalité INSEE 2024

SCP CAZES - GDD
Expert-Comptable
Co gérant : M. GDD
21, rue Jean Guit
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 20 20 21
@ : og@cazes-gdd.fr

16. Informations relatives à l'effectif

Tableau de ventilation de l'effectif moyen par catégorie

	Effectif moyen salarié
Cadre	1
Employés	0
Total	1

SCP CAZES - GODDYN
représentée par **Peggy LEFORT**

500 rue Léon Blum
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 20 20 20

SARL VICTORIN
représentée par **Guilhem BLANC**

177 rue du Mistral
34970 Lattes
Tél. : 04 67 47 31 47

S.A.S.
TRANSPORTS SANITAIRES
D'OCCITANIE

Au capital de 3 557 534 €

50 rue Charles Gide
34670 BAILLARGUES

RCS MONTPELLIER 835 010 356

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

S.A.S. TRANSPORTS SANITAIRES D'OCCITANIE

50 rue Charles Gide
34670 BAILLARGUES

RCS MONTPELLIER 835 010 356

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS TRANSPORTS SANITAIRES D'OCCITANIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.823-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 5 890 164 €, sont évalués à leur coût d'acquisition. L'analyse de leur valeur d'inventaire n'a conduit à constater aucune dépréciation à la clôture de l'exercice.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues par les dirigeants.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 4 juin 2026

Les Commissaires aux comptes,

SCP CAZES – GODDYN

Représentée par

Peggy LEFORT



SARL VICTORIN

Représentée par

Guilhem BLANC



ETATS DE SYNTHESE

➤ BILAN	p. 6 à 7
➤ COMPTE DE RESULTAT	p. 8 à 9
➤ ANNEXE	p. 10 à 18

Bilan Actif

Transports Sanitaires d'Occitanie

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 05/06/26

Devise d'édition €

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	13 845	13 485	360	360
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :	13 845	13 485	360	360
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	3 641	3 641		
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	3 641	3 641		
Immobilisations financières				
Participations	5 890 164		5 890 164	5 890 164
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	5 890 164		5 890 164	5 890 164
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	5 907 650	17 126	5 890 524	5 890 524
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	72 953		72 953	69 858
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	72 953		72 953	69 858
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	70 246		70 246	32 772
Autres créances	4 573 745		4 573 745	4 300 462
Charges constatées d'avance	989		989	908
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 644 979		4 644 979	4 334 142
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	222 731		222 731	46 930
TOTAL valeurs mobilières de placement :	222 731		222 731	46 930
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	4 940 663		4 940 663	4 450 930
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	10 848 313	17 126	10 831 187	10 341 453

Bilan Passif

Transports Sanitaires d'Occitanie

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 05/06/26

Devise d'édition €

PASSIF	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital dont versé	3 557 534	3 557 534
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	72 872	37 433
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 384 581	711 241
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	641 877	708 779
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	29 620	21 057
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	5 686 484	5 036 044
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles	6 067	6 122
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 062 402	3 960 437
Emprunts et dettes financières diverses (2)	897 573	1 135 637
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 243	102 606
Dettes fiscales et sociales	65 234	100 460
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	185	147
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III) (1)	5 144 703	5 305 409
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	10 831 187	10 341 453

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat (Première Partie)

Transports Sanitaires d'Occitanie

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 05/06/26

Devise d'édition : €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises	182 700		182 700	246 399
Production vendue	337 000		337 000	334 033
Montant net du chiffre d'affaires	519 700		519 700	580 432
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			23	718
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			519 723	581 150
Achats de marchandises			219 938	274 373
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock			(3 095)	(12 680)
Autres achats et charges externes (1)			105 282	96 106
Impôts, taxes et versements assimilés			4 864	6 277
Salaires			130 913	144 325
Cotisations sociales			59 926	65 495
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			1 677	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)			519 505	573 897
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			218	7 253

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Transports Sanitaires d'Occitanie

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 05/06/26

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	218	7 253
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation	675 000	750 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	111 191	96 955
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	786 191	846 955
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	152 636	150 453
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	152 636	150 453
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	633 555	696 502
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	633 773	703 756
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		2 460
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	8 563	8 677
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(8 563)	(6 216)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	(16 667)	(11 240)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 305 914	1 430 566
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	664 037	721 786
BÉNÉFICE OU PERTE	641 877	708 779

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Caractéristiques des comptes

Les comptes annuels de l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 font ressortir :

- Un chiffre d'affaires de 519 700 €
- Un bénéfice de 641 877 €
- Un total de bilan de 10 831 187 €

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

2. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur susceptible d'avoir une incidence sur les comptes annuels n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

3. Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de la société ont été établis conformément aux règles comptables françaises, suivant les prescriptions du règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du changement de plan comptable lié à la première application du règlement ANC n° 2022-06,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable

Changement de méthode comptable

Le changement de réglementation comptable lié à la première application du règlement ANC n° 2022-06 est constitutif d'un changement de méthode comptable dont les principaux effets sont les suivants :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel, recentrée sur les opérations non récurrentes, inhabituelles et significatives ;
- la suppression de la technique de transfert de charges, les produits et charges correspondants étant désormais comptabilisés directement dans les comptes appropriés selon leur nature ;

- la modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature, afin notamment d'assurer la cohérence avec les nouvelles rubriques des états financiers ;
- refonte des modèles d'états financiers (bilan, compte de résultat et annexes), intégrant de nouvelles rubriques et une présentation plus lisible de l'activité et de la performance.

Au cours de l'exercice, le plan comptable de l'entreprise a donc été modifié afin de refléter les évolutions réglementaires et les besoins spécifiques de gestion avec notamment la nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression des comptes de transferts de charges.

Modalités de première application et comparabilité (Exercice 2024)

Conformément aux dispositions transitoires, ce changement est appliqué de manière prospective à compter du 1er janvier 2025.

Par conséquent :

Absence de retraitement du résultat 2024 : Les comptes de l'exercice précédent présentés à titre comparatif n'ont pas été retraités selon les nouvelles méthodes de comptabilisation. Le résultat net de l'exercice 2024 reste inchangé. Par exemple, les produits et charges qualifiés d'exceptionnels en 2024 n'ont pas été reclassés au regard de la nouvelle définition.

· Reclassements de présentation : La colonne 2024 a fait l'objet de reclassements pour assurer la conformité avec les nouveaux modèles d'états financiers obligatoires.

- Les principaux reclassements opérés sur la colonne 2024 sont les suivants :
 - o Les charges et produits exceptionnels de l'exercice 2024 ont été regroupés respectivement sur les lignes « Charges exceptionnelles » (8 677 €) et « Produits exceptionnels » (2 460 €).
 - o Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, les immobilisations en cours sont désormais regroupées avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - o Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est désormais intégrée parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».

Impacts sur l'exercice clos (Exercice 2025)

L'application de la nouvelle réglementation comptable issue de l'entrée en vigueur du règlement ANC n° 2022-06 au cours de l'exercice 2025 n'a pas conduit à des changements par rapport aux méthodes appliquées antérieurement.

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : ca@cazes-goddyn.com

4. Identité de la société consolidant les comptes annuels et identité de la société tête de groupe de l'intégration fiscale

Les comptes de la **SAS Transports Sanitaires d'Occitanie** et de ses filiales sont consolidés dans les comptes de la **Holding Oc Santé** et de la **Holding Clinipôle** à hauteur de leurs participations respectives **soit 50% chacune**.

La **SAS Transports Sanitaires d'Occitanie** occupe la tête l'intégration fiscale mise en place à compter du 01/01/2019. Elle est ainsi seule redevable de l'impôt sur les bénéfices pour l'ensemble du groupe fiscalement intégré.

5. Actif immobilisé

Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur cout d'acquisition en intégrant les frais nécessaires à leur mise en service le cas échéant.

Elles sont constituées principalement par des licences de logiciels amorties sur 12 mois prorata temporis et des frais de constitution du site Internet amortis sur 3 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à leur mise en service.

Evaluation des titres immobilisés

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour le coût d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque participation est appréciée sur la base :

- Des capitaux propres de la filiale et des perspectives d'avenir
- De multiples de chiffre d'affaires
- Des agréments détenus

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

a. Etat de l'actif immobilisé

Immobilisations - Ventilation des diminutions
Ventilation des diminutions

Transports Sanitaires d'Occitanie

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 01/06/26
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Ventilation des diminutions					Valeur brute à la clôture de l'exercice
	De poste à poste	Virements Vers actif circulant	Cessions	Sorties Scissions	Mises hors service	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						13 845
Autres postes d'immobilisations incorporelles						13 845
TOTAL immobilisations incorporelles :						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Instal. générales, agencements et aménagement construction						
Installations techniques, matériel et outillages industriels						
Installations générales, agencements et divers						
Matériel de transport						3 641
Matériel de bureau et mobilier informatique						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours, avancées et accomplies						3 641
TOTAL immobilisations corporelles :						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations						5 560 164
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						5 890 164
TOTAL immobilisations financières :						
TOTAL GÉNÉRAL						5 907 650

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Ventilation des augmentations				
		De poste à poste	Virements De l'actif circulant	Entrées Acquisitions	Apports	Créations
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	13 845					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 845					
TOTAL immobilisations incorporelles :						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Instal. générales, agencements et aménagement construction						
Installations techniques, matériel et outillages industriels						
Installations générales, agencements et divers						
Matériel de transport	3 641					
Matériel de bureau et mobilier informatique						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours, avancées et accomplies	3 641					
TOTAL immobilisations corporelles :						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations	5 560 164					
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	5 890 154					
TOTAL immobilisations financières :						
TOTAL GÉNÉRAL	5 907 650					

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél : 04 07 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

b. Amortissements

Amortissements

Transports Sanitaires d'Occitanie

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/06/26
Devise d'édition €

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement			13 485			13 485
Autres postes d'immobilisations incorporelles			13 485			13 485
TOTAL immobilisations incorporelles :						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencement construction						
Installations techn. mat. et outillage industriel						
Inst. générales, agencements et divers						
Matériel de transport			3 641			3 641
Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Emballages récupérables et divers						
TOTAL immobilisations corporelles :			3 641			3 641
TOTAL GÉNÉRAL			17 126			17 126

Les éléments d'actifs font l'objet de plans d'amortissement linéaires déterminés selon la durée d'utilisation estimée du bien

Licences Logiciels	12 mois
Frais création site Internet	3 ans
Matériel informatique	3 ans

c. Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé

i. Filiales et participations :

SOCIETE	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE CAPITAL	QUOTE PART DU CAPITAL DETENU	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIES	CAUTIONS ET AYAL DONNES	CHIFFRE D'AFFAIRE 2025	RESULTAT NET 2025	DIVIDENDES ENCAISSES
				BRUTE	NETTE					
SARL SAINT JEAN	10 000	3 013 887	100%	1668 704	1668 704	616 857		5 065 590	307 445	200 000
SARL ABRI	15 000	520 408	100%	684 521	684 521	1382 756		1576 028	87 941	100 000
SARL ETOILE NAZON	15 000	234 590	100%	60 063	60 063	1896 211		2 071 660	23 628	45 000
SARL LA CLERMONTAISE	20 000	997 498	100%	1264 349	1264 349	25 550		2 159 704	172 911	170 000
SAS ABC TRANSPORTS	15 070	1896 029	100%	2 012 427	2 012 427	-		1432 562	266 694	160 000

6. Actif circulant

a. Stocks : non applicable

b. Créances

i. Dépréciation des créances

Lorsque créances font l'objet de difficultés avérées de recouvrement, elles sont alors dépréciées par voie de provision

ii. Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	70 246	70 246	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 922	3 922	
État - Impôts sur les bénéfices	69 061	69 061	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	16 183	16 183	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	4 416 764	4 416 764	
Débiteurs divers	66 832	66 832	
TOTAL de l'actif circulant :	4 642 028	4 642 028	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	669	669	

c. Disponibilités

i. Evaluation et dépréciation des valeurs mobilières de placement

SCP CAZES - GODDY
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddy.com

Non applicable

1.1.1. Disponibilités en euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont évaluée pour leur valeur nominale

7. Capitaux propres

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	3557534	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3557534	1

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	3 557 534 €				3 557 534 €
Réserve légale	37 433 €	35 439 €			72 872 €
Autres réserves	711 241 €	673 340 €			1 384 581 €
Résultat de l'exercice	708 779 €	708 779 €	641 877 €		641 877 €
Provisions réglementées	21 057 €			8 563 €	29 620 €
Total des capitaux propres	5 036 044 €	- €	641 877 €	8 563 €	5 686 484 €

SCP CAZES - GODDYN

Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

8. Passifs et provisions

8.1 Provisions :

NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions			Montant fin exercice
			Utilisé	Non utilisé	Reprise	
Provisions pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Droit majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	21 057	8 563				29 620
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	21 057	8 563				29 620
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges						
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES						
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation						
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION						
TOTAL GÉNÉRAL	21 057	8 563				29 620

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34065 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

8.2 Dettes

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès des établissements de crédit : - à 1 an maximum à l'origine - à plus d'1 an à l'origine	4 062 402	1 065 915	2 917 551	79 036
Emprunts et dettes financières divers Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immo. et comptes rattachés Groupe et associés Autres dettes Dettes représentat. de titres empruntés Produits constatés d'avance	113 243 24 819 25 077 11 334 3 230 897 573 185	113 243 24 819 25 077 11 334 3 230 897 573 185		
TOTAL GÉNÉRAL	5 137 863	2 141 276	2 917 551	79 036

9. Produits à recevoir et charges à payer

Produits à recevoir : néant

Les charges à payer relatives aux intérêts sur comptes courants des filiales s'élèvent à 20 433 €.

10. Compte de résultat

10.1 Charges exceptionnelles : 8 563 € de dotations aux amortissements dérogatoires concernant des frais d'acquisition de titres.

11. Honoraires des commissaires aux comptes

Exercice N	Honoraires du Commissaire aux comptes
Commissariat aux comptes, certification des comptes	10 000 € HT
Services autres que la certification des comptes (SACC)	
Total honoraires d'audit	10 000 € HT

12. Informations relatives à la fiscalité

- Ventilation du montant global des impôts sur le bénéfice entre le résultat courant et le résultat exceptionnel : **non significatif**

Intégration fiscale :

- Le groupe fiscalement intégré comprend les sociétés suivantes au 31/12/2025
 - Sarl Ambulances Saint Jean
 - Sarl Ambulances Etoile Nazon
 - Sarl Ambulances Abri
 - Sarl Ambulances Blanc Fargeon
 - Sas ABC Transports
 - Sarl Ambulances La Clermontaise

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

- Chaque société inscrit dans ses comptes sociaux la charge d'Impôt Société comme si elle était imposée séparément. L'économie éventuelle d'Impôt Société est inscrite dans les comptes de la société tête de Groupe et est conservée par elle.

13. Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Les transactions effectuées avec les sociétés liées ont été conclues aux conditions normales.

14. Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

Aucune opération n'a été réalisée avec les dirigeants

15. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

15.1 Engagements financiers donnés ou reçus :

Cautions reçues de SA Oc Santé et de Sarl Holding FCP afin garantir des emprunts souscrit auprès de la SG Courtois :

Capital restant dû au 31/12/2025 = **1 240 474 €**

- **Caution reçue** de SA Oc Santé afin garantir un emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole du Languedoc :

Capital restant dû au 31/12/2025 = **1 432 383 €**

- **Caution reçue** de SA Oc Santé afin garantir un emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole du Languedoc :

Capital restant dû au 31/12/2025 = **623 718 €**

- **Nantissement** des titres de la société Etoile Nazon au profit de la SG Courtois afin de garantir un emprunt :

Capital restant dû au 31/12/2025 = **444 968 €**

- **Nantissement** des titres de la société Clermontaise au profit de la SG Courtois afin de garantir un emprunt :

Capital restant dû au 31/12/2025 = **440 474 €**

- **Nantissement** des titres de la société ABC Transports au profit du Crédit Agricole du Languedoc afin de garantir un emprunt :

Capital restant dû au 31/12/2025 = **1 432 383 €**

15.2 Engagement pris en matière de crédit-bail : non applicable

15.3 Engagements en matière de pension et retraite

Les engagements d'Indemnités de Fin de Carrière s'élèvent à **11 676 €** au 31/12/2025. Ils ne sont pas comptabilisés.

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite et les charges sociales afférentes calculés avec les variables suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.96% (taux IBOXX Corporate AA)
- Revalorisation des salaires : 0.50%
- Charges patronale 30%
- Taux de turn over fort
- Table de mortalité INSEE 2024

SCP CAZES - GOD
Experts - Comptable
Commissaires aux Com
500, Rue Léon Blum
34065 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 2
@ : cg@cazes-goddyn

16. Informations relatives à l'effectif

Tableau de ventilation de l'effectif moyen par catégorie

	Effectif moyen salarié
Cadre	1
Employés	0
Total	1